



# *Les jeunes poussent !*

## **Réseau MJC Toulouse / Contribution au débat sur le projet Action Jeunes « Synthèse des orientations communes sur la jeunesse présentées à la CAF par les 7 MJC toulousaines » (2016)**

### **Les préalables à l'action : le regard engagé de l'Education Populaire sur la jeunesse, la culture et la ville**

Le projet commun se construit sur trois entrées distinctes : la jeunesse, la culture et la ville, telles que les 7 MJC font le choix de les appréhender du point de vue de leur politique associative. Chacune illustre par des chemins détournés la vision partagée d'un enjeu-clé du projet rénové d'Education Populaire qu'elles souhaitent construire ensemble en direction de la jeunesse.

- **La jeunesse, temps privilégié d'expérimentation pour s'exercer à des rôles d'acteur (citoyenne)**

Dans le contexte des événements tragiques du mois de janvier 2015, apparaît clairement l'enjeu pour les associations d'Education Populaire d'engager un travail de fond pour lutter contre le « décrochage » citoyen de toute une frange de la jeunesse. Pour être mené, ce travail nécessite un changement de notre posture pédagogique avec les jeunes, qu'il nous faut appréhender non plus seulement comme des objets d'éducation mais prioritairement comme des sujets politiques, aptes à choisir et à s'engager. Des sujets actifs dont nous devons capter le regard singulier qu'ils portent sur le monde, le monde tel qu'il est et tel qu'il pourrait être, et dont nous devons relayer la parole sur tous les espaces publics où est mise en débat la question de la citoyenneté. L'ambition affichée de notre projet est de sensibiliser les jeunes à un principe d'« agir ensemble » qui fait écho au « vivre ensemble » républicain, en leur permettant de façon concrète d'exercer de vrais rôles d'acteurs et de vraies responsabilités citoyennes. La jeunesse pensée politiquement comme un temps privilégié d'expérimentation est le préalable que posent les MJC à leurs interventions communes. Elles déclarent engager leur responsabilité auprès des publics et des partenaires sur sa mise en oeuvre concrète dans les actions qu'elles développent sur les territoires.

### **Les MJC, des lieux pour susciter et soutenir les initiatives des jeunes, accompagner leur envies d'agir et désirs d'expérimenter**

#### Leurs atouts :

- Des professionnels de l'animation identifiés par les jeunes comme des interlocuteurs de proximité avec lesquels se noue une relation de confiance
- Une gouvernance associative qui donne une place aux jeunes aux côtés de bénévoles engagés sur les valeurs de l'Education Populaire
- Des moyens facilement mobilisables au sein des structures et du réseau des MJC pour faciliter le « passage à l'acte » des jeunes porteurs de projets
- Une réflexion collective sur une « pédagogie de l'accompagnement » respectueuse des jeunes comme auteurs et acteurs de leurs projets

## • La culture, porte d'entrée vers la citoyenneté

Parce que la culture est aujourd'hui dans la société un capital qui s'échange autant qu'il se transmet. Parce qu'elle est fortement investie par les publics jeunes comme un enjeu de leur construction identitaire. Parce qu'elle est pour eux une incitation à s'ouvrir sur le monde et à l'explorer, à questionner ses appartenances familiales et générationnelles pour s'en distancier. Et par-dessus tout, parce que la culture est un vecteur d'engagement et d'implication dans la vie sociale qui contredit la représentation d'une jeunesse repliée sur elle-même qui ne sait faire preuve que d'individualisme. L'action culturelle au sein des MJC est appréhendée et investie en priorité par les équipes comme un mode d'action collective, propice à la mobilisation des jeunes dans des dynamiques de projets à forte plus-value sur le plan de l'éducation à la citoyenneté. Par exemple en impulsant des rencontres avec des artistes professionnels qui permettent d'initier les jeunes à des processus de création et de leur faire prendre conscience des conditionnements culturels qui pèsent sur leur libre-arbitre. Ou en s'attachant à porter leur expression artistique jusque dans des lieux où ils devront croiser d'autres publics et d'autres regards que ceux auxquels ils sont habitués dans leur entre-soi adolescent, pour qu'ils se confrontent à de vrais enjeux de citoyenneté : la liberté d'expression, l'égalité filles-garçons, le partage de l'espace public, la barrière de l'argent, ...

### **Les MJC, des lieux où se construisent les dynamiques collectives au service de rencontres inédites entre les cultures et les générations**

#### Leurs atouts :

- Une connaissance approfondie des univers culturels des jeunes et des pratiques artistiques émergentes
- Une légitimité auprès des jeunes pour impulser des projets connectés sur leurs univers, pour lesquels ils vont assumer de vrais rôles d'acteurs
- Une expertise reconnue sur l'accompagnement et la valorisation des pratiques culturelles amateurs
- Un savoir-faire dans l'organisation et la promotion d'événements culturels, la mobilisation de partenaires et la négociation avec les institutions, l'occupation et l'animation d'espaces publics dans la ville
- Un pool de ressources culturelles directement accessibles aux jeunes porteurs de projets : programmation, équipements, intervenants, artistes, partenaires

## • La ville et le quartier, creusets d'une effervescence culturelle et citoyenne

Au cœur de la ville et des quartiers toulousains, les MJC se veulent d'abord des points d'ancrage de la vie locale, les animateurs d'un réseau d'échanges entre les acteurs de l'espace urbain dans lequel les jeunes vont expérimenter « pour de vrai » leurs désirs d'agir. C'est en soi un enjeu d'éducation à la citoyenneté de transformer le regard que les jeunes portent sur leur environnement, qu'ils se représentent souvent sous l'angle d'une contrainte incontournable et indépassable sur laquelle ils n'ont pas de prise. On ne naît pas acteur du changement social mais on le devient à coup sûr en apprenant à user de stratégies d'acteurs et d'entrepreneurs. Pensées politiquement comme des lieux d'effervescence culturelle et citoyenne, dans lesquels naissent, se développent et se propagent les énergies collectives, la ville cesse d'être un obstacle pour apparaître comme un laboratoire d'idées et un accélérateur d'échanges au service des jeunes porteurs de projets. Il revient naturellement aux MJC, en cohérence avec leur mission d'accompagnement, de faciliter l'accès de ces jeunes à l'ensemble des ressources présentes dans l'espace urbain et de favoriser leur mobilité sur le territoire dans une logique innovante de « parcours dans la cité » où, à l'exact opposé du supermarché, rien ne s'achète avec de l'argent mais tout se monnaie avec de l'envie.

### **Les MJC, des lieux où se construisent les nouvelles synergies entre les acteurs Jeunesse du territoire, au service de la mobilité des jeunes dans la ville**

#### Leurs atouts :

- Un ancrage des structures dans leur territoire et une connaissance fine des problématiques de vie sociale auxquelles sont confrontés les jeunes
- Une culture partenariale et du travail en réseau qui légitime leur positionnement auprès des acteurs pour faire valoir la « cause citoyenne » des jeunes
- Une cartographie précise des ressources présentes sur chaque territoire susceptibles de concourir concrètement à la réussite des projets des jeunes
- Une expertise pédagogique sur la question de la médiation entre les jeunes et l'environnement, sur la facilitation de l'accès aux ressources, sur les stratégies efficaces d'interpellation des acteurs
- L'expérience accumulée par les 7 MJC en termes de collaboration entre les équipes et d'accompagnement de « parcours de jeunes » à travers toute la ville

## Des intentions aux actes : une offre diversifiée d'accompagnement des jeunes pour soutenir leurs demandes d'engagement

Se voulant présentes et actives dans le débat sur les politiques publiques en faveur de la jeunesse, les MJC se positionnent clairement en faveur d'une politique de la demande plutôt que de l'offre (sous-entendu une politique centrée sur les attentes et les projets des publics jeunes et non sur les désirs prescriptifs des institutions et des opérateurs). Au coeur du dispositif qu'elles souhaiteraient mettre en place sur le territoire toulousain, **une offre diversifiée d'accompagnement**, élaborée selon des critères qualitatifs avant d'être quantitatifs, qui s'affranchit de la référence incontournable aux loisirs et à l'occupation du temps libre, dont la finalité posée est clairement de susciter, stimuler et soutenir les **demandes d'engagement** des jeunes.

Sa principale caractéristique est son caractère **global et tous publics** :

- Global car une offre qui ambitionne de répondre à une diversité d'attentes des jeunes telles qu'elles sont repérées par chaque structure sur son territoire, sans volonté de hiérarchiser les besoins ni de figer dans le temps une programmation, en se donnant toujours les moyens d'une réactivité face aux interpellations du public avec tout ce que cela suppose d'incertitudes, d'adaptations, d'ajustements, de remises en question.
- Tous publics car une offre qui se veut accessible à tous les jeunes Toulousains de 11 à 30 ans quel que soit leur lieu de résidence sur le territoire (toulousain ou hors toulousain, quartiers ou centre ville, ...), la catégorie de population à laquelle ils émergent (filles ou garçons, mineurs ou majeurs, ...), l'origine sociale ou culturelle de leur famille (plus ou moins favorisée). L'application stricte de la règle de « droit commun » à l'ensemble des activités et services proposés figure comme une exigence du projet des MJC.

Au regard des 3 enjeux-clés pour la jeunesse préalablement repérés (le soutien aux initiatives des jeunes et à leurs désirs d'expérimentation, leur mobilisation dans des dynamiques collectives autour de la rencontre entre les cultures et les générations, leur mobilité sur le territoire pour leur faciliter l'accès à toutes les ressources), les MJC peuvent légitimement faire valoir un certain nombre d'atouts dont elles disposent à l'échelle de la ville et qui fondent la plus-value de leurs interventions. Ces atouts sont liés pour partie aux actions qu'elles mènent déjà sur leurs territoires et aux modes opératoires originaux qu'elles utilisent.

### En termes de contenus d'actions menées par les MJC :

**Une programmation spécifique d'ateliers de pratique sportive et artistique**, encadrés et animés par des intervenants spécialisés possédant une véritable expertise technique et pédagogique dans leur discipline. Ces ateliers (une centaine sur les 7 MJC) couvrent tout le champ des activités culturelles au sens le plus large du terme que le public adolescent plébiscite habituellement dans ses loisirs : musique, danse, théâtre, arts plastiques, cirque, multimédia, sports urbains, ... Ils ne visent pas l'excellence sportive ou artistique mais à permettre à un groupe de jeunes de vivre une expérience créative et à chacun dans le groupe de s'exprimer en tant que personne riche d'une histoire, d'une sensibilité et d'une culture singulière.

**Un réseau d'Accueils de Loisirs pour les 11-17 ans** implantés sur tout le territoire toulousain, dont la finalité première, au-delà de répondre à une attente des parents sur la prise en charge du temps libre des ados, est de servir de « sas d'entrée » dans une dynamique de projets collectifs à dominante culturelle et/ou citoyenne. Ses atouts pour les jeunes sont en même temps la marque de sa singularité :

- Des structures permanentes et de proximité, ouvertes sur tout le temps péri et extra scolaire, qui constituent pour les familles un repère stable dans l'environnement.
- Des équipes d'encadrement constituées d'animateurs pour la plupart titulaires de diplômes professionnels et employés sur des contrats pérennes.
- Des effectifs réduits (12 en moyenne par structure) qui permettent d'instaurer un climat authentique de convivialité dans lequel sont privilégiées les relations de personne à personne et sont respectés les choix d'affinités, où les animateurs sont facilement accessibles aux jeunes et ouverts au dialogue.
- Une programmation d'activités co-construite avec les jeunes qui permet de prendre réellement en compte la diversité de leurs attentes (sorties, stages, séjours, rencontres, ...)
- Une dynamique de réseau qui permet de mobiliser un large éventail de ressources (locaux, équipements, partenaires, compétences, ...) comme de se faire connaître auprès d'une diversité d'acteurs (centres sociaux, MDS, collèges et lycées, associations de quartier, ...)

**Des actions partenariales avec les établissements scolaires** et particulièrement les collèges, identifiés par les animateurs comme des interlocuteurs incontournables pour acquérir une connaissance globale des jeunes qui fréquentent leurs espaces :

- Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, au bénéfice de jeunes scolarisés dans les établissements proches avec lesquels sont signées des conventions de partenariat fondatrices d'une relation de travail entretenue tout au long de l'année. Le dispositif CLAS sert de support à des actions ciblées en direction des parents et comporte un volet « ouverture culturelle » renforcé dans les MJC du simple fait des ressources artistiques présentes au sein des structures. Il renforce les échanges avec les travailleurs sociaux du territoire, via notamment avec les MDS de secteur.
- Sous forme de permanences hebdomadaires assurées par les animateurs au moment des pauses méridiennes qui permettent, au-delà de faire mieux connaître et reconnaître la MJC auprès des équipes enseignantes, de tisser avec certains jeunes un lien privilégié et de susciter des « envies d'agir » susceptibles de se fixer dans des projets collectifs.

**Des espaces Jeunes au sein de chaque MJC**, qui proposent un accueil libre et gratuit, sans contrainte d'inscription préalable, sans activité programmée ni obligatoire. Ils permettent de recueillir des données sur les problématiques sociales ou familiales des jeunes (occupation du temps libre, accès à la culture, questions sur l'orientation, évitement ou décrochage scolaire, comportements transgressifs, ...) et de les orienter en retour vers les acteurs susceptibles de les accompagner sur chaque territoire. Son objet est également de susciter et de fédérer des énergies collectives autour de projets portés par la MJC ou initiés par des jeunes.

**Des modalités de soutien aux initiatives des jeunes** et d'accompagnement de leurs projets, ciblé en priorité sur la tranche d'âges des 15-30 ans :

- Des accompagnements de projets culturels, qui prennent concrètement la forme d'une aide logistique apportée à des groupes de jeunes artistes amateurs (danseurs, musiciens, plasticiens, ...) jusqu'à leur permettre d'exposer leur pratique dans des espaces publics.
- Des accompagnements de projets citoyens au sens le plus large du terme (rencontres intergénérationnelles, mobilité européenne, chantiers jeunes, actions de solidarité internationale, éco-citoyenneté, ...) auxquels la MJC pourra apporter sa caution vis-à-vis des institutions, en modulant son intervention en fonction du degré d'autonomie des jeunes.

**Une programmation culturelle et l'organisation d'évènements thématiques** ouverts au public, répondant au double objectif de valoriser les pratiques et les projets portés par les jeunes et de sensibiliser l'environnement social élargi des MJC (adhérents, partenaires, élus, habitants, ...) à la portée citoyenne de leurs engagements. Ce type d'intervention sur les territoires est rendu possible par les ressources dont disposent les structures en termes de locaux (salles de spectacles, ...), de matériels et de savoir-faire technique des équipes d'animation.

**Des actions innovantes expérimentales** portées sur un territoire défini par des associations locales. Deux sont actuellement menées sur le territoire toulousain : l'une sur le thème de la co-éducation (« Les Cités de l'Éducation ») et l'autre sur celui de l'éducation à l'orientation (« En route ! »). L'objectif est de tester leur faisabilité en termes d'ouverture partenariale à l'externe (ESS, Education Nationale, insertion professionnelle, information jeunesse, université, ...) et d'augmentation des compétences à l'interne (animateurs, accompagnateurs scolaires, bénévoles, ...).

### **En termes de modes opératoires spécifiques aux MJC :**

**Une démarche revendiquée de travail en réseau de mutualisation des ressources et de co-construction de projets**, à l'échelle du réseau fédéral des MJC, du réseau des 7 structures toulousaines et du réseau de partenaires que chacune d'elles anime localement dans la ville. Au-delà d'une volonté de collaboration et de la mise en commun ponctuelle des moyens matériels et humains de chaque acteur, c'est la capitalisation des expériences menées sur les territoires et l'expertise collective construite par les équipes (bénévoles et professionnels) qui fait sens pour les MJC.

**Une dynamique partenariale élargie et inédite**, qui repose sur les liens patiemment construits par les MJC sur leurs territoires avec une diversité d'acteurs associatifs ou institutionnels impliqués sur des questions de jeunesse (Accueils Jeunes municipaux, Clubs de Prévention, FJT, CROUS, Missions Locales, CRIJ, associations de quartier, ...) comme sur des questions de culture (DRAC, ADDA31, la Grainerie, l'Usine, ...). Une dynamique qui se nourrit aussi de tout un travail de prospection mené par les équipes jusque dans des champs connexes de celui de l'Education Populaire (par exemple l'ESS). L'ambition est d'inscrire le projet global des MJC dans une dimension de coéducation qui permette à la fois d'enrichir la réflexion des équipes sur les problématiques de vie sociale des jeunes et concrètement sur le terrain de diversifier leurs modes d'intervention auprès de ces publics.

**Une préoccupation pour la place des jeunes dans la gouvernance associative**, qui est un axe prioritaire du travail des équipes d'animation au sein des structures. Une réflexion est en cours sur le sujet avec les élus associatifs et en étroite concertation avec la Fédération Régionale des MJC. L'objectif est que, au-delà des dispositions statutaires existantes, les publics jeunes puissent investir plus librement et efficacement le fonctionnement démocratique des MJC, pour que leur soit reconnu un vrai pouvoir de prescriptions sur les orientations des projets associatifs.


**L'ouverture d'un chantier sur le renouvellement du référentiel pédagogique** des animateurs Jeunesse, permettant notamment de mieux intégrer dans leur pratiques professionnelles la dimension de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets. Des actions de formation des équipes dans un but d'augmentation des compétences sont prévues en ce sens durant les prochains mois. Les MJC souhaitent inscrire ce chantier dans une réflexion prospective sur l'impact des évolutions sociétales sur les missions des associations d'Education Populaire et des structures d'animation Jeunesse.

## **Les conditions du développement : des lieux plus ouverts et accessibles aux jeunes, plus en lien avec la réalité sociale**

Plusieurs axes de développement du projet Action Jeunes des MJC toulousaines sont à ce jour identifiés. Aucun n'a pour enjeu l'exploration d'un champ d'intervention totalement vierge. La plupart correspondent soit à des champs défichés localement, dans le cadre d'initiatives financées par une structure sur ses fonds propres et que le réseau souhaiterait investir collectivement, soit à des chantiers déjà ouverts dans le réseau, jugés stratégiques dans la perspective du projet commun mais que les MJC n'ont pas les moyens de mener jusqu'à leur terme. Ils supposent dans tous les cas des moyens dédiés supplémentaires, notamment en termes de ressources humaines.

### **Aujourd'hui sont recensés comme objectifs prioritaires :**

- **Mettre en place une véritable politique tarifaire** qui permettra d'une part de généraliser l'accès à certains services gratuits proposés aux jeunes et d'autre part de moduler en fonction du revenu des familles le coût de certaines autres activités (particulièrement les ateliers de pratiques culturelles) qui reste à la charge des usagers et qui représente souvent pour les publics jeunes une « barrière de l'argent » infranchissable.
- **Expérimenter grandeur nature de nouvelles modalités d'accueil des publics jeunes**, qui passe par une diversification des procédures selon leurs âges, la nature de leurs attentes, leurs types de problématiques ... L'enjeu d'un accueil différencié des préados jusqu'à 15 ans et des jeunes à partir de 16 ans, dans des locaux distincts, horaires adaptés et par des animateurs référents, est particulièrement repéré par les équipes au sein des structures.
- **Expérimenter grandeur nature de nouvelles modalités d'intégration des jeunes filles** au sein des structures, qui passe par un travail de déconstruction de tout un ensemble de représentations et de stéréotypes dont sont porteurs les jeunes eux-mêmes (mais aussi les animateurs) sur les rôles « attendus » des garçons et des filles dans l'univers scolaire, culturel, des loisirs, ... Avec pour corollaire de re-questionner les stratégies de programmation et de communication des équipes d'animation en direction des publics jeunes, ce qui suppose un travail complémentaire d'ingénierie pédagogique et de formation des acteurs. Le combat pour l'égalité Femmes-Hommes, envisagé de façon transversale tout au long du parcours d'accompagnement des jeunes, peut être un autre marqueur fort du projet commun des MJC.

- 
- **Doter les animateurs d'un capital-temps pour réaliser un véritable travail d'accompagnement** des jeunes, en cohérence avec la mission première que revendiquent les MJC. Aujourd'hui, ce temps ne bénéficie que d'un minimum de visibilité dans les programmations des structures et se trouve systématiquement concurrencé dans les agendas professionnels par les tâches traditionnelles liées à la gestion et à l'encadrement d'activités. L'objectif visé à moyen terme est de le sanctuariser à un niveau suffisant pour permettre un essaimage sur le territoire toulousain de l'offre d'accompagnement des MJC. A plus long terme, d'implanter au sein de chaque structure l'équivalent d'une « couveuse de projets » pour laquelle serait mandaté un binôme d'animateurs référents, l'un globalement sur les questions de jeunesse et l'autre sur les questions de culture.
  - **Avoir la capacité de mener un travail « hors les murs » des MJC**, principalement en termes de ressources humaines, afin de cibler prioritairement les jeunes qui vivent leur temps libre loin des structures d'animation traditionnelles et choisissent de rester dans un entre-soi sécurisant à l'écart des adultes. C'est une banalité de dire que la rue au sens symbolique du terme remplit par défaut, à Toulouse comme ailleurs, une fonction d'occupation et de socialisation du public adolescent. Par là-même, elle représente aussi un extraordinaire vivier de pratiques culturelles qui ne peut nous laisser indifférents. L'enjeu pour les MJC n'est pas d'aller à leur rencontre de ces jeunes dans les espaces urbains qu'ils occupent pour les sortir de la rue mais bien pour les convaincre des avantages de s'inscrire avec nous dans une dynamique de « projets accompagnés » susceptible de donner à leurs pratiques une visibilité et une reconnaissance auxquelles ils aspirent. Concernant les équipes, il est clairement d'étendre le périmètre d'intervention des animateurs au-delà des limites de la « maison des jeunes », du côté de la ville et de ses ressources. Au même titre que pour l'accompagnement, cette stratégie d'élargissement du public suppose pour être valide que du temps de travail des animateurs soit fléché et provisionné en ce sens.
  - **Apporter des réponses concrètes aux interpellations des parents** concernant les difficultés qu'ils rencontrent parfois au quotidien dans la relation éducative avec leurs ados. La nature de la réponse peut être partenariale mais suppose a minima que les équipes soient dotées d'un outillage de base sur le plan réflexif et méthodologique pour concevoir des actions de soutien à la parentalité « sur mesure », à partir de problématiques spécifiques ayant émergé du travail de veille éducative qu'ils réalisent auprès des jeunes et des familles (notamment à partir du CLAS). Ce type d'intervention s'inscrit dans une réflexion plus large sur la place des familles au sein des MJC et la prise en compte possible d'attentes qui vont au-delà des questions de loisirs et de cultures.
  - D'une façon transversale, optimiser le travail mené au sein des structures sur trois points à la fois distincts et complémentaires :
    - ✓ **Les procédures et démarches administratives** avec la CAF, pour lesquelles nous appelons de nos vœux un « choc de simplification » qui permettrait de libérer du temps et des énergies.
    - ✓ **La promotion du projet des MJC et la communication** auprès des publics et partenaires, pour lesquelles nous avons conscience de manquer tout à la fois de moyens d'agir et de savoir-faire.
    - ✓ **Le recueil et l'analyse des données** concernant les environnements sociaux dans lesquels se situent les structures, et au-delà la maîtrise d'une méthodologie d'enquête qui nous permette réaliser un vrai travail de diagnostic sur lequel fonder les orientations de nos projets associatifs.